

SOCIÉTÉ DES CIMENTS D'AGADIR

Démarrage : août 1952

SOCIÉTÉ DES CIMENTS D'AGADIR

Société Anonyme
Constituée sous le régime de la législation Chérifienne
suivant statuts déposés
chez *M^e Morvan*
notaire à Casablanca
(Maroc)

Siège Social
à
AGADIR
(MAROC)

CAPITAL : 500.000.000 DE FRANCS
DIVISÉ EN 50.000 ACTIONS DE 10.000 FRANCS NOMINAL
R. C. MARRAKECH 2711

ACTION DE 10.000 FRANCS

au Porteur


Numéro **028,640**

LE PRÉSIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Leon Mdaou

PAR DÉLÉGATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

[Signature]



Dispense de timbrage des actions n° 3.001 à 13.000 et n° 20.001 à 35.000, accordée le 7 Juillet 1952 sous le n° 1.715

IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE. PARIS

SOCIÉTÉ DES CIMENTS D'AGADIR
ACTION AU PORTEUR

40 N° 028,640 **40**

QUARANTIÈME COUPON

SOCIÉTÉ DES CIMENTS D'AGADIR
ACTION AU PORTEUR

39 N° 028,640 **39**

TRENTE-NEUVIÈME COUPON

SOCIÉTÉ DES CIMENTS D'AGADIR
ACTION AU PORTEUR

38 N° 028,640 **38**

TRENTE-HUITIÈME COUPON

SOCIÉTÉ DES CIMENTS D'AGADIR
ACTION AU PORTEUR

37 N° 028,640 **37**

TRENTE-SEPTIÈME COUPON

SOCIÉTÉ DES CIMENTS D'AGADIR
ACTION AU PORTEUR

36 N° 028,640 **36**

TRENTE-SIXIÈME COUPON

SOCIÉTÉ DES CIMENTS D'AGADIR
ACTION AU PORTEUR

35 N° 028,640 **35**

TRENTE-CINQUIÈME COUPON

SOCIÉTÉ DES CIMENTS D'AGADIR
ACTION AU PORTEUR

34 N° 028,640 **34**

TRENTE-QUATRIÈME COUPON

SOCIÉTÉ DES CIMENTS D'AGADIR
ACTION AU PORTEUR

33 N° 028,640 **33**

TRENTE-TROISIÈME COUPON

SOCIÉTÉ DES CIMENTS D'AGADIR
ACTION AU PORTEUR

32 N° 028,640 **32**

TRENTE-DEUXIÈME COUPON

SOCIÉTÉ DES CIMENTS D'AGADIR
ACTION AU PORTEUR

31 N° 028,640 **31**

TRENTE-ET-UNIÈME COUPON

Coll. Serge Volper
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf

SOCIÉTÉ DES CIMENTS D'AGADIR

Société anonyme

Constituée sous le régime de la législation chérifienne
suivant statuts déposés

chez M^e Morvan, notaire à Casablanca (Maroc)

Siège social à Agadir (Maroc)

Capital : 500.000.000 de francs

divisé en 50.000 actions de 10.000 francs nominal

R.C. Marrakech 2.71

ACTION DE 10.000 FRANCS AU PORTEUR

Le président du conseil d'administration : Léon Adam

Par délégation du conseil d'administration : ?

Dispense de timbrage des actions n° 3.001 à 13.000 et n° 20.001 à 35.000,
accordée le 7 juillet 1952 sous le n° 1.715

Imprimerie spéciale de banque, Paris

Les intérêts français contre l'intérêt de la France en Afrique du Nord

Seconde partie

par MAURICE DUPONT

(*Esprit*, août-septembre 1952)

[331] Pour les ciments, les « Établissements Lafarge » ... étaient le seul producteur au Maroc jusqu'en 1951 ; les « Ciments français » contrôlent la « Société des Ciments français du Maroc », et la « Société des Ciments d'Agadir ».

Communiqué financier

Ciments français

Exercice 1976

Une politique d'investissements

(*Valeurs actuelles*, 20 juin 1977)

[...] Nous préparons le doublement de capacité de l'usine d'Agadir de notre filiale marocaine. [...]

Ciments Français International >

— 37,2 % Ciments d'Agadir.

Ciments d'Agadir

(*Le Figaro*, 9 août 1985)

Les Ciments d'Agadir, dont les actions se négocient épisodiquement à la Bourse de Paris sous la rubrique zone franc du hors cote, triplent leur capital, augmentation qui a lieu pour moitié par attribution gratuite d'une action pour une et pour moitié par émission d'une action pour deux après attribution. La souscription débutera en France

lundi prochain 12 août. Une nouvelle attribution gratuite suivra sur la base d'un titre pour huit à laquelle ne participeront pas les actions souscrites en numéraire.

Ciments français
(*La Tribune de l'Expansion*, 30 mars 1990)

Accroissement à 50,2 % contre 48 % de sa participation dans Ciments d'Agadir.

Les Ciments Français se renforcent au Maroc
(*Valeurs actuelles*, 28 juillet 1990)

Déjà majoritaire dans les Ciments d'Agadir, dont la capacité va être portée à 1 million de tonnes, le groupe devient l'actionnaire majeur, aux côtés de la Banque Nationale pour le Développement Économique et la Société Nationale d'Investissement, de Cimasfi [*sic* : *Cimsafi*]. Cette société vient de lancer la construction d'une nouvelle cimenterie près de Safi, à mi-chemin de Casablanca et d'Agadir

[Au Maroc, les Ciments français voient l'avenir en rose]
(*L'Expansion*, 4 octobre 1990)

Aiguillonnée par ces bonnes grâces de l'État, la communauté étroite mais active des « businessmen » marocains — où Juifs, Berbères, Soussis et Fassis vivent dans une bonne entente étonnante — fait feu de tout bois depuis deux ou trois ans. Et elle engrange des résultats dans quelques zones clés. Le « triangle d'or » constitué par Casablanca, Rabat et Kenitra réalise à lui seul près de 40 % du PNB marocain. Les trois principales provinces du Sud, Agadir, Taroudannt et Tiznit, exportent la moitié de la production d'agrumes marocains.

Conséquence de l'explosion démographique (la population a doublé en trente ans), le bâtiment connaît un véritable boom. Sans calmer une spéculation immobilière effrénée, notamment à Casablanca : officiellement, la ville ne compte « que » 3,5 millions d'habitants, mais les estimations officieuses ne sont pas loin de doubler ce chiffre. L'agence urbaine a essayé de désengorger le centre-ville en construisant notamment des HLM à la mode arabe aux abords de la seule autoroute du pays, celle qui mène à Rabat. Mais il n'empêche : les prix flambent *intra muros*, atteignant 15.000 dirhams le mètre carré, soit quinze fois le smic mensuel officiel...

Jointe à la politique de grands travaux (extension du port de Casablanca, création du nouveau port d'Agadir, etc.), cette explosion fait le bonheur des producteurs de matériaux de construction. Implantés depuis près de quarante ans au Maroc, les Ciments français, qui détiennent à 100 % les Ciments d'Agadir, voient l'avenir en rose. Après avoir crû de 8 % par an de 1987 à 1989, la demande de ciment a encore augmenté de 17 %, au cours du premier semestre de 1990. « Nous avons triplé la capacité de production de notre usine d'Agadir, précise Mohamed Chaïbi, directeur général des activités marocaines des Ciments français. Et nous venons de poser la première pierre d'une nouvelle cimenterie à Safi, qui démarrera en 1992 avec une capacité de production initiale de 600 000 tonnes par an. Et il ajoute : C'est le dynamisme du secteur privé qui dope actuellement la demande. À peine 15 % de nos commandes sont destinées à des programmes publics.

1992 (mai) : Italcementi rachète les Ciments français

Ciments français
1^{er} semestre 1992

[...] Parmi les autres pays, seuls le Maroc* et la Turquie enregistrent des performances satisfaisantes.

Les investissements industriels du 1^{er} semestre se sont élevés à 939 millions de francs dont 216 pour la cimenterie neuve de Safi au Maroc et le nouveau four d'Ankara en Turquie.

Les mystères d'Agadir
par A.D.
(*Journal des finances*, 6 février 1993)

Ciments d'Agadir : voilà une société qui n'a pas vraiment pour habitude de faire parler d'elle en France. Inscrite au hors-cote parmi les valeurs de la zone franc, cette filiale à 54 % du groupe Ciments Français n'a fait l'objet d'aucun article dans la presse financière française depuis... 1979 ! Le titre effectue pourtant depuis plusieurs mois un parcours boursier étonnant : alors qu'il s'échangeait aux alentours de 300-350 F en novembre dernier, son cours s'est trouvé subitement propulsé à 1.500 F, le 29 janvier. Une performance qu'il faut, bien sûr, relativiser en tenant compte d'un volume d'échanges particulièrement réduit. Depuis le début de l'« effervescence », moins de 200 actions ont, en effet, changé de mains. Ce mouvement tout à fait incompréhensible trouve peut-être son origine dans plusieurs opérations financières réalisées récemment sur Ciments d'Agadir, dont la teneur n'est visiblement pas parvenue à franchir le détroit de Gibraltar. À l'automne dernier, la société a procédé à une émission d'actions, réalisée à 200 DH (1 dirham = 0,60 franc français) par action. Elle a par la suite été fusionnée avec la cimenterie que Ciments Français possède à Safi, non loin de Casablanca. À cette occasion, les titres Ciments d'Agadir ont été évalués environ 350 DH. À la Bourse de Casablanca, ils s'échangeaient ces dernières semaines, sous la nouvelle dénomination sociale de l'ensemble, Ciments du Maroc, entre 400 DH et 500 DH, soit 240 F à 300 F, cinq fois moins que le cours en France. Pour certains, cet écart a été provoqué par l'annonce de la prochaine convertibilité du dirham. Pour d'autres, les quelque 4 % restant dans le public seraient actuellement « ramassés » par un puissant groupe privé marocain. Quoi qu'il en soit de ce mystère, ceux qui détiennent encore des actions Ciments d'Agadir en portefeuille profiteront de ces niveaux de cours anormalement élevés pour les céder.

ITALCEMENTI
(*Les Échos*, 18 avril 2006)

Le groupe italien de ciment va construire une nouvelle cimenterie près d'Agadir (Sud), pour un investissement de 150 millions d'euros.

Les cimentiers affectés par l'Europe
par Myriam Chauvot
(*Les Échos*, 8 mars 2013)

[...] Ciments Français a vu son chiffre d'affaires reculer de 2,5 % (et même de 4 % à périmètre constant) à 3,7 milliards d'euros et son résultat brut d'exploitation a cédé 7,5 % à 653 millions du fait [...] la [contre-performance du Maroc](#) : [...] le Maroc constitue un marché émergent, donc attire de nouveaux entrants avec, à la clef, des pertes de parts de marché. [...]

2015 : HeidelbergCement absorbe Italcementi.